



Schweizer
Paraplegiker
Stiftung

Fondation
suisse pour
paraplégiques

Fondazione
svizzera per
paraplegici

Swiss
Paraplegics
Foundation



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Question relative au logo : la Poste suisse et la Fondation suisse pour paraplégiques parviennent à un accord

Nottwil, le 27 août 2024

La Poste suisse et la Fondation suisse pour paraplégiques ont trouvé une solution consensuelle et amiable dans la question relative au logo. Une convention de coexistence et de délimitation signée par les deux institutions règle la future utilisation de leurs logos respectifs.

En avril 2023, la Poste a présenté un nouveau logo à l'occasion de ses 175 ans. Étant donné que la Fondation suisse pour paraplégiques identifie un risque de confusion potentiel, notamment dans la version noir et blanc du logo de la Poste, elle a formé opposition contre les marques en question de la Poste.

Afin de prévenir tout risque de confusion, les deux institutions viennent de signer une convention à l'amiable. Celle-ci prévoit que la Poste suisse utilise son nouveau logo principalement dans la version jaune et rouge. « Grâce à cette solution, nous réduisons considérablement le risque de confusion, notamment au sein de notre réseau de prestations pour les personnes paralysées médullaires », explique Joseph Hofstetter, directeur de la Fondation suisse pour paraplégiques.

Procédure suspendue

La Fondation suisse pour paraplégiques avait engagé une procédure contre la Poste suisse devant l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle (IPI). Les deux parties se sont montrées ouvertes à des pourparlers dès le début. Ces entretiens constructifs et positifs ont eu lieu au cours des derniers mois. Ainsi, la procédure devant l'IPI est suspendue après avoir trouvé l'accord à l'amiable.

Logos, importants pour l'image

La marque est très importante pour les deux entreprises, et pour l'image et pour le positionnement. Tant la Poste suisse que la Fondation suisse pour paraplégiques sont des institutions nationales établies qui profitent de la confiance de leurs clientes et clients ou de leurs membres. « Les deux parties ont tenu à trouver une bonne solution commune. Et nous avons réussi à y parvenir », explique Thomas Baur, directeur général suppléant de la Poste.

Réunir les gens, c'est une mission chère aux deux institutions. La Poste suisse réunit les gens du monde entier grâce à ses prestations de service. La Fondation suisse pour paraplégiques, elle, est une œuvre de solidarité unique au monde en faveur des personnes blessées médullaires. Ainsi, cette solution commune a permis de réunir à nouveau les deux entreprises et de se concentrer aussi à l'avenir sur leur travail en Suisse et au-delà.

Contact

Fondation suisse pour paraplégiques

Andrea Neyerlin
medien@paraplegie.ch
+41 41 939 62 80

Poste suisse

Stefan Dauner
presse@post.ch
+41 58 341 19 22